

CARNET ROSE

Rose FESSY
née le 20 août
« Route d'Arçon »



Félicitations !

CARNET BLANC

Philippe GRIMAUD et Delphine ALOIN, le 8 août 2020
Alexandre MORALES et Maeva PLASSON, le 29 août 2020
Stéphane LAURENCY et Constance PEREIRA BRANCO, le 12 septembre 2020



Tous nos vœux de bonheur !

NOS PEINES...

Monsieur Jean MURCIN, décédé à ROANNE, le 26 juin 2020
Madame WATEL Marie-Louise, décédée à VILLEREST, le 9 août 2020

Sincères condoléances

HOMMAGE



Le 22 septembre, Catherine BLAND, enseignante et directrice de l'école, pendant plus de 40 ans, nous quittait. Beaucoup d'entre-nous gardent en mémoire sa voix, son rire, sa vitalité et son dévouement. Elle va nous manquer
Au revoir maîtresse.

MULTISERVICES

Vous avez reçu une amende ? Vous pouvez venir la payer au magasin !
Pour régler vos impôts, amendes ou factures de service public (avis de crèche, d'hôpital...)
Vous pouvez y effectuer vos paiements en espèces, jusqu'à 300 euros, et par carte bancaire.
Vous devrez vous munir d'une facture contenant un QRcode ("datamatrix") et contenant une mention autorisant le paiement auprès d'un buraliste ou partenaire agréé.



QR CODE



POUR VOUS INFORMER...

NEWSLETTER

Pensez à vous inscrire à la newsletter sur le site
www.changy.fr



FACEBOOK

Demandez votre adhésion au groupe
[Les élus de Changy](#)

A VOS AGENDAS !!

- Mercredi 11 novembre : Commémoration de l'armistice

Sous réserve des mesures gouvernementales à appliquer



FLASH INFO n°2

Octobre 2020 CHANGY



LE MOT DU MAIRE

Chères Changynoises et Changynois,

Le mois de septembre se termine et déjà la rentrée semble loin !!!!

L'équipe municipale s'active pour lancer sans retard les différents projets. Vous avez pu voir des conseillers arpenter les rues de Changy, entrer et sortir des bâtiments communaux, activer les divers travaux dont vous trouverez les détails dans ce nouveau flash, participer aux diverses réunions, mesurer, faire faire des devis, échafauder des plans, réfléchir, décider.

Certes, nous pensons que l'entrée du foyer ne serait qu'une formalité, mais notre réflexion s'est portée à plus long terme, pour avoir une vue d'ensemble de ce pôle « écoles, foyer, bibliothèque, parking ». Donc nous travaillons sur ce secteur, mais cela va demander plus de temps que nous l'imaginions.

La vie associative reprend doucement son cours, malgré un contexte restrictif et anxiogène. Je dois ici remercier chaleureusement le Sou des Ecoles et sa présidente Floriane Dru, ainsi que tous les bénévoles, qui ont maintenu et œuvré pour que la marche du Vin Bourru ait lieu. Cela n'a pas été simple, mais pas de défection, tout le monde s'est serré les coudes, bravo à tous !

De même, le Conseil Municipal avec l'aide du CCAS a fait en sorte que la brocante des écoles puisse avoir lieu dimanche dernier. Pourtant les directives du vendredi, puis du samedi de Mme La Préfète de la Loire, nous inquiétaient. Nous avons tout mis en place (consignes diverses et variées, interdictions officielles) et tout a pu se dérouler favorablement. Il faut que la vie associative reprenne ; nous devons faire face à cette peur que l'on nous distille insidieusement à longueur de journée !! Nous avons été heureux de voir que beaucoup de Changynois s'étaient déplacés pour cette occasion.

C'est pourquoi, j'ai également autorisé le Club de l'amitié et le Club couture à reprendre leurs activités. Certes, avec toutes les mesures sanitaires nécessaires et en petits groupes, mais là aussi il faut pouvoir se retrouver, recommencer à vivre tout simplement. Si chacun d'entre-nous est suffisamment responsable pour mettre son masque quand il le faut, se désinfecter les mains, nous devrions pouvoir nous retrouver en bonne convivialité.

Je suis également heureuse de voir que l'effectif de notre école se maintient. Je souhaite la bienvenue aux nouvelles enseignantes et à la nouvelle directrice. Je salue le personnel communal rattaché à l'école.

Les garçons de la voirie ont fait du bon travail (cf article ci-après).

Il ne faut pas que j'oublie Mélanie, notre secrétaire de mairie, qui sait coordonner avec compétence : l'organisation, le suivi de nos travaux, l'écoute et l'accueil, toujours avec bienveillance. Elle fait le lien entre nous tous. Merci à elle pour sa patience, sa bonne humeur et son professionnalisme.

J'ai parlé d'être responsable : je peux constater qu'une minorité ne l'est pas ! Vous en trouverez les détails dans ce flash. Il est bien dommage que certaines personnes ne tiennent pas compte du travail de nos agents ou se fichent particulièrement des autres par des comportements inappropriés. Ils ne méritent pas plus que ce petit paragraphe !

Pour finir, j'ai une pensée particulière pour certains de ceux qui nous ont quittés et qui étaient des « figures » de notre commune : Mr Murcin avec son vélo qui était devenu un peu une « image d'Epinal ». Il nous manque dans les rues de Changy.

Et cette autre pensée, très émue, pour Maîtresse Catherine qui nous a quitté bien trop tôt.

Dans ces temps si difficiles à comprendre, où nous sommes obligés d'être masqués, éloignés, où les contacts sont plus compliqués, je peux vous assurer que nous continuerons à tout faire pour mener à bien les projets municipaux au service des habitants de la commune. Et pour cela, je cite Nelson Mandela qui résume tout à fait ce que je pense :

« Je suis fondamentalement optimiste. Je ne saurais dire si c'est dans ma nature ou si je l'ai cultivé. Une partie de ce qui fait un optimiste, c'est de garder la tête tournée vers le soleil en mettant un pied devant l'autre. »

Prenez soin de vous et de vos proches,

Votre Maire,
Patricia GOUTORBE

RENTRÉE SCOLAIRE

Les 86 élèves de l'école ALDEBERT ont fait leur rentrée le Mardi 2 Septembre dernier avec à sa direction Estelle RIVIERE qui est en charge des petites et moyennes sections avec à ses côtés Martine BESSON, ATSEM. Cécile VERMOREL continue quant à elle d'assurer la classe aux élèves de grande section et CP avec le soutien de Céline GITENET, employée communale.

Nous souhaitons la bienvenue à Charlotte PEGUET qui a la classe des CE1/CE2, à Rosen MEUNIER qui assurera la classe aux élèves de CM1/CM2 ainsi qu'à Laura RIZZUTO qui assure la classe aux grandes sections et CP le Lundi (complément de temps de Cécile VERMOREL) et aux petites et moyennes sections le Mardi (décharge de direction d'Estelle RIVIERE).



Les services de garderie, cantine et nettoyage des locaux de l'école sont assurés par Martine BESSON, Céline GITENET, Béatrice OBLETTE et Séverine GONON que nous remercions pour leur investissement en cette période de crise sanitaire qui a compliqué leur quotidien déjà bien chargé. Christophe également a rejoint le site de l'école. C'est lui qui assurera désormais les petits travaux d'entretien.

Par arrêté préfectoral en date du 25 septembre dernier, le port du masque est désormais obligatoire dans un rayon de 50m aux abords et sur le parking de l'école.

CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

La nouvelle équipe municipale a souhaité que les enfants puissent s'investir dans la vie communale. Aussi, le vendredi 6 novembre prochain, auront lieu les élections des conseillers municipaux enfants.

Le conseil municipal d'enfants sera composé de 8 élus : 4 conseillers issus de la classe CE et 4 conseillers issus de la classe CM.

Ce conseil municipal d'enfants sera animé par quelques élus adultes.

VISITE DE LA FORÊT DE RÉBRUNS



Le Samedi 19 Septembre dernier, le conseil municipal et les habitants de Rébruns étaient conviés à la visite de la Forêt de Fréchis.

Cette belle forêt de 30 hectares située sur la commune de Saint Bonnet des Quarts est une forêt sectionale appartenant aux habitants du hameau de Rébruns (en résidence principale depuis 6 mois minimum).

Frédéric CORDIER, Agent ONF, nous a fait découvrir la diversité de cette forêt répartie en 9 parcelles boisées principalement de douglas, mélèzes et pins.

Au fur et à mesure de notre balade, nous avons pu découvrir comment les arbres sont sélectionnés pour être ensuite vendus aux exploitants forestiers, comment s'organise l'entretien de la forêt et l'importance du plan de gestion établi sur une durée de 20 ans et ayant pour objectif de gérer les bois de façon responsable et ainsi préserver la forêt en fonction notamment de l'évolution du climat.

Merci à Frédéric CORDIER ainsi qu'à Roger MOUILLÈRE pour sa mémoire et son retour en arrière sur l'histoire de la forêt et les différents travaux qui ont pu être réalisés au hameau de Rébruns depuis les années 1960 notamment grâce aux ventes de bois provenant de la forêt.

BROCANTE

Malgré une météo pluvieuse, de nombreux visiteurs sont venus découvrir les différents objets, mobiliers, livres, affiches... de l'ancienne école.

Le bénéfice de cette vente ira au Centre Communal d'Action Sociale.

Il reste encore quelques bureaux, affiches, livres... Si vous êtes intéressés, adressez-vous en Mairie.

LA NOUVELLE ÉQUIPE À PIED D'ŒUVRE !

Bâtiments communaux

- **Rénovation du secrétariat de la Mairie**

Afin d'accueillir le public dans de meilleures conditions, la rénovation du secrétariat est programmée. Différents devis (remplacement des portes et fenêtres, sols, et murs) sont en cours.

- **Foyer rural**

La toiture du foyer a été décapée, démoissée et a reçu un traitement hydrofuge. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise DESSERTINE, pour un montant de 6.285,00 €. Une subvention de 60 % HT a été accordée par le Département de la Loire.



- **Une réflexion est engagée sur la réhabilitation des bâtiments de l'ancienne école.**

La Commission Bâtiments a reçu Monsieur JAMBRESIC, architecte-conseil au Département de la Loire, afin d'étudier différentes possibilités.

Nous avons pu également le solliciter pour avoir son avis concernant la rénovation du foyer.

- **Vente de l'ancienne mairie**

Le Conseil Municipal a procédé à la vente de l'ancienne mairie, située Rue de la Côte Roannaise, en face de l'église, pour la somme de 12.000,00 €. L'acquéreur souhaite réaménager ce bâtiment en logements locatifs.

Voirie – Espace public

- **Chemin de la Margot**

Les travaux de réfection sont achevés. L'entreprise EIFFAGE est intervenue du 21 au 24 septembre. Ces travaux, d'un montant de 46.317,78 € TTC sont subventionnés à hauteur de 60 % HT par le Département de la Loire.

- **Route de Lespinasse**

Des aménagements de chaque côté du passage surélevé vont être réalisés, afin de limiter les dégradations faites par les véhicules sur les bas-côtés, sur les conseils du Département de la Loire.

- **Route du Crêt**

Consciente des difficultés de circulation sur la Route du Crêt, la Commission Voirie a demandé l'intervention de Monsieur BUONO, Directeur du Service Voirie du Département. Divers aménagements sont envisagés. Une réunion de présentation avec les riverains sera programmée prochainement.

- **Réalizations par les employés communaux**

Au cimetière, les aménagements autour de l'agrandissement du columbarium et de la Madone ont été réalisés.

Suite à l'affaissement de certaines parties du mur de soutènement de la voie d'accès au cimetière, les employés communaux ont consolidé les pierres tombées.

Rue du Château, trois bancs ont été installés. Ils ont été réalisés avec des pierres de l'ancien perron de l'église.

Nous remercions Christophe et Gérard pour leur travail.



INCIVILITÉS....



Régulièrement, les espaces verts sont dégradés et les places de parking pas respectées !!!

Il est désolant de voir que malgré les multiples informations, cet incivisme perdure... que ce soit le mauvais stationnement, les nuisances sonores (taillage, tonte, bricolage), les poubelles qui débordent, le manque de tri sélectif, les dégradations du citystade ...

